



*Signataire : Marjorie de Chastonay*

*Date de dépôt : 30 mai 2024*

## **Question écrite urgente**

### **Qui est la nouvelle présidente de la CPEG ?**

M<sup>me</sup> Curzon était présidente de la caisse de pension « Patrimonia » qui fonctionne en primauté de cotisations contrairement à la CPEG qui fonctionne en primauté de prestations. Aujourd'hui, c'est la nouvelle présidente de la CPEG. Or, dans un article, elle était l'auteur d'un article qui critiquait ouvertement la recapitalisation de la CPEG<sup>1</sup>. Elle n'était pas nommée à ce moment-là. A ce titre, je pose les questions suivantes :

*Comment a été choisie la présidente, M<sup>me</sup> Jacqueline Curzon ? Quel a été le processus d'évaluation pour entrer dans une caisse publique ? On connaissait la rémunération de son prédécesseur qui était M. Alves de Souza. Par qui est-elle rémunérée et quel est le montant de sa rémunération ? Était-elle la seule candidate ? Pourquoi n'a-t-elle pas subi un assessment comme le directeur des HUG ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa prompte réponse.

---

<sup>1</sup> <https://cercle-suisse-administratrices.ch/2-milliards-en-plus-pour-financer-la-retraite-des-fonctionnaires-genevois-par-jacqueline-curzon/>